



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le



16026423

10 -02- 2016

au greffe du tribunal de commerce
par le Greffe

N° d'entreprise : 0847.209.084

Dénomination

(en entier) : **BCH BROKERS**

(en abrégé) :

Forme juridique : SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE

Siège : AVENUE LOUISE, 380 - 1050 IXELLES

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : DEMISSION GERANT

Extrait du P.V. de l'A.G.E. du 5 février 2016

1. Démission gérant.

L'Assemblée prend acte de la démission de Monsieur Patrice Bourg de sa fonction de gérant et ce à partir de ce jour, le 5 février 2016.

L'Assemblée Générale donne décharge au gérant, Monsieur Patrice Bourg, pour la durée de son mandat.

L'Assemblée Générale décharge le gérant, Monsieur Patrice Bourg de toutes ses responsabilités et ce à partir de ce jour, le 5 février 2016.

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00 après lecture et approbation du présent procès-verbal.

CHARLES BOURG MANAGEMENT
GERANT

représentée par son représentant permanent
Monsieur Gaëtan Chopin

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/02/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature